



Société des Poètes et Artistes de France

Association loi 1901 fondée en 1958

Congrès régional de Bretagne 2018

CONCOURS LITTÉRAIRES et ARTISTIQUES

les 23 et 24 juin 2018

à

Saint Nicolas de Redon (44460)

Espace Etrillard , Place Tabago

Inscription aux Prix Littéraires

Du 15 novembre au 15 mars 2018 ouvert à tous les adhérents

Si vous n'êtes pas encore adhérent merci de compléter le bulletin d'adhésion et de l'adresser avec le chèque correspondant

Règlement des Prix Littéraires

Le concours comprend les catégories suivantes :

- Poésie classique
- Poésie néo-classique
- Poésie libre
- Jeune poète
- Nouvelle

- Les poèmes ne comprendront pas plus de 30 vers. Il sera accepté 2 poèmes par catégorie
- La nouvelle se limitera à 2 pages et l'action se déroulera un jour d'hiver.

Tous les textes seront adressés en 3 exemplaires.

Pour respecter l'anonymat, ils porteront en haut à droite un nom de fleur suivi de 4 chiffres.

En haut à gauche la catégorie à laquelle ils appartiennent.

La poésie classique répond à des règles très strictes, si vous ne les maîtrisez pas, ne prenez pas le risque de voir **votre poème rejeté par le jury**.

Veillez aussi à la syntaxe et l'orthographe, tout compte aux yeux des correcteurs !

Envoyez le tout accompagné du **bulletin d'inscription** qui sera inséré dans une enveloppe portant uniquement le nom de fleur et les 4 chiffres.

N'oubliez pas de joindre **la photocopie de votre carte d'adhésion**, **les chèques de participation au concours** et d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion si besoin.

ADRESSER LE TOUT à

ROSE SEBILLET

Déléguée régionale SPAF Bretagne

20 rue du Parc des Sports

44460 Saint Nicolas de Redon

Tous les résultats parviendront fin avril et les prix décernés en juin au cours du congrès régional.

Bulletin d'inscription pour les disciplines littéraires

A joindre à votre envoi **accompagné du chèque de participation au concours** : 10 euros pour une catégorie, plus 3 euros par catégorie supplémentaire **et de la photocopie de votre carte d'adhérent à la SPAF**

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Téléphone

Code choisi

Titre des œuvres et catégorie :



Règlement des Prix Artistiques

Les candidatures sont ouvertes du 1^{er} février au 30 avril 2018

Concours ouvert à tous les adhérents de la S.P.A.F

Les candidats au concours artistique non membres et qui souhaiteraient le devenir peuvent régler **leur adhésion et leur abonnement par chèque bancaire**, libellé au nom de SPAF Rose SEBILLET , le tout envoyé à l'adresse suivante:

S.P.A.F - Madame Rose SEBILLET

Déléguée Régionale de Bretagne

20 Rue du Parc des Sports

44460 Saint Nicolas de Redon

Présentation des œuvres

La sélection des œuvres artistiques se fait sur la base de:

- **8 photographies, en haute définition et parfaitement fidèles aux originaux.**
- **Titre, technique, dimension et numérotation seront à préciser pour chaque oeuvre**
- **Oeuvres répertoriées sur liste récapitulative**

L'envoi se fera soit par courrier ou par courriel avec justificatif d'adhésion.

les dossiers artistiques seront à adresser à:

Louise Marie STEPHANT TOUTOUS

**15 résidence de la Chartreuse 56400 Brech
+ 33 (0)6 61 86 30 32 - + 33 (0)2 97 24 14 47**

stephant.toutous@sfr.fr

<http://spaf-bretagne.com>

Les prix seront attribués, après délibérations du jury dans les différentes disciplines:

peinture (toutes techniques), gravure, graphisme, sculpture et photographie

Les œuvres artistiques primées feront l'objet d'une parution dans la revue:

ART ET POESIE

Le lauréat du Grand Prix Régional de Bretagne participera d'office, s'il le souhaite, au Concours International de la S.P.A.F qui a lieu chaque année en septembre/ octobre dans la région désignée par le Président .

Tous les participants au concours recevront le palmarès fin mai, la remise des récompenses aura lieu:

les 23 et 24 juin 2018 à Saint Nicolas de Redon (44460)

Espace Etrillard , Place Tabago

Conditions de participation :

- : adhésion Spaf
- 15 euros par catégorie
- Gratuité pour une catégorie pour les moins de 16 ans (indiquer l'âge sur le document)

~ ~ ~